

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES SUR HELPE

CANTON D'AVESNES

COMMUNE D'ETROEUNGT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mai 2024

Le Conseil Municipal d'Etroeungt s'est réuni à la Mairie d'Etroeungt pour la séance du mardi 14 mai 2024 à 20 H 00, sur convocation en date du 6 mai 2024, et sous la Présidence de Monsieur Vincent JUSTICE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Vincent JUSTICE Maire, José PRISSETTE Adjoint, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Magali NOULÉ, François DESENCLOS, Anne-Sophie COUVREUR, Alexis DE KERLE, Aurélie GARIN, Laetitia PAINCHART, Guillaume SOUDRY, Sophie MONGE, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Bernadette GRANDIN Adjointe
Mr Frédéric EVRARD
Mme Alexandra GÜLER
Mme Nathalie MILAN

PROCURATIONS : Mme Bernadette GRANDIN donne procuration à Mr Vincent JUSTICE Maire
Mme Nathalie MILAN donne procuration Mr Jérôme MAIRESSE
Mr Frédéric EVRARD donne procuration à Mr José PRISSETTE

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Mr José PRISSETTE

REPARTITION DE LA SUBVENTION DE LA 3CA AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Le montant de la subvention de la 3CA à répartir est de 1273,00 €.

Après délibération, par 11 voix pour, et 3 Abstentions (Laetitia PAINCHART, Sophie MONGE, François DESENCLOS), le Conseil Municipal, DECIDE d'attribuer cette subvention à 5 associations locales, à savoir :

- Association Sportive d'Etroeungt (ASE) : 250 €
- Judo-Club : 250 €
- Société de Musique : 273 €
- Rythme et Révérence : 250 €
- USEP : 250 €

Fait en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire d'Etroeungt
Vincent JUSTICE

